

Une nouvelle typologie pour les bibliothèques départementales | Livres Hebdo



Par Véronique Heurtematte, le 17.09.2019 à 22h52 (mis à jour le 17.09.2019 à 23h00)

JOURNÉES D'ÉTUDE

Une nouvelle typologie pour les bibliothèques départementales



JACQUES BONNEAU DU CABINET TMO - PHOTO VÉRONIQUE HEURTEMATTE / LH

Lors des journées d'étude de l'Association des bibliothécaires départementaux, à Grenoble, les participants ont découvert mardi 17 septembre la nouvelle version de la typologie utilisée par les bibliothèques départementales pour qualifier les équipements de leurs réseaux.

Mardi 17 septembre, Jacques Bonneau, directeur d'études au cabinet TMO, a présenté à Grenoble lors des journées d'étude de l'Association des bibliothécaires départementaux (ABD) la nouvelle version de la typologie qu'utilisent les bibliothèques départementales afin de qualifier et classer les équipements de lecture publique de leurs réseaux. Fruit d'un travail mené depuis six mois par TMO et le groupe évaluation de l'ABD en lien avec l'Observatoire de la lecture publique du ministère de la Culture, cette nouvelle typologie propose une refonte des critères d'évaluation utilisés.

A l'origine, quatre critères

"La typologie actuelle retient quatre critères, les crédits d'acquisition, les horaires d'ouverture, le personnel et la surface, a détaillé Jacques Bonneau. Or, il s'agit de critères de moyens qui ne permettent pas de mesurer la qualité d'un équipement et son engagement. Dans ce système, notamment, les équipements intercommunaux et ceux des grandes villes sont moins bien classifiés en raison du ratio par nombre d'habitants qui leur est défavorable. L'objectif de ce travail est de trouver une typologie qui reflète mieux la réalité des équipements de lecture publique".

La nouvelle version de la typologie a été testée sur un échantillon de 2372 établissements qui ont reçu une note entre 0 et 4 de la part de leur bibliothèque départementale de référence, qui a évalué leur qualité en fonction du niveau de fréquentation, de la qualité du bâtiment, de la diversité de l'offre et de la dynamique de l'équipe. Cette note a ensuite été comparée avec celle obtenue par ces mêmes établissements via la nouvelle typologie afin de vérifier si les résultats étaient cohérents. *"La corrélation est bonne, a souligné Jacques Bonneau. La typologie actuelle reflète bien la perception que les bibliothèques départementales ont de la qualité des équipements de leur réseau".*

Désormais neuf critères

La nouvelle typologie a recours à 33 variables, contre 20 actuellement, regroupées en 9 critères : la diversité des supports proposés en dehors du livre, la surface de l'établissement, le niveau de présence de personnels qualifiés, le nombre et la diversité des actions menées, le montant des dépenses d'acquisitions de documents pour 1000 habitants, le nombre total de prêts, les horaires d'ouverture, la présence d'un accès public à Internet, le nombre d'emprunteurs actifs pour 1000 habitants.

La comparaison entre la position des bibliothèques dans le classement de l'ancienne typologie et dans la nouvelle, gradué de A pour les meilleures à E pour les moins performantes, montre que **53 % des établissements restent au même niveau de classement, 29 % reculent et 18 % progressent.**

"La nouvelle typologie propose une vision plus synthétique et plus proche de la situation des établissements, notamment pour les grandes bibliothèques desservant des populations importantes, a fait valoir Jacques Bonneau. En revanche, le nombre de questions est plus important et les modalités de calcul sont moins simples à présenter".

L'Association des bibliothécaires départementaux devrait se prononcer dans les mois à venir sur l'adoption de cette nouvelle typologie.

Scrib

Au cours de cette même séance, Cécile Queffélec et Quentin Auffray, de l'Observatoire de la lecture publique (OLP) ont présenté la refonte du logiciel Scrib dans lequel se fait la saisie des données statistiques effectuées par les bibliothèques départementales pour leurs réseaux et par les bibliothèques municipales et intercommunales, ces données alimentant la synthèse nationale annuelle gérée par l'OLP.

Les objectifs de cette nouvelle version sont de disposer de données plus pertinentes, d'offrir plus d'ergonomie aux utilisateurs, et de mieux prendre en compte les réalités territoriales. *"Les bibliothèques fonctionnent de plus en plus en coopération à différentes échelles de territoire, a expliqué Cécile Queffélec. On prendra maintenant en compte la réalité des réseaux de coopération existants et non le niveau de rattachement administratif des bibliothèques car les deux ne se recoupent pas toujours".*

Le déploiement de la nouvelle version de Scrib aura lieu entre octobre 2019 et février 2020 et sera accompagné par des sessions de formation à Paris et en région pour les utilisateurs.